

de S. A. Mille  
Ang. 4

Copie

69

Monsieur mon frere,  
Je regrette auq voir le soudain depart du Docteur Pabonius, mais  
je soustien contre vous, qu'il n'y va nullement de la fault  
de S. A. Au contraire, s'il eust eu sadrogné à la main,  
S. A. en eust prins sans marchander. et n'ayant point,  
force nous à celle de luy en laisser aller par d'indigne ou par pain,  
comme il devoit, à Amsterdam. Et d'auq parti, en forme  
brusquement du mal et naturel de S. A. ... J'ay auq  
travaillé par ordre; et en presence de Vallensis et de S. A.  
Il a marqué le tout; a promis d'écrire un discours  
raisonné sur ce sujet; et en mesme temps de sa drogné;  
mais qu'il essayeroit d'ouvrir la porte luy mesme. Et  
l'advertisse au partir de nouvelles brutales qu'il auroit de  
Roupl et autres. Et l'advertisse les mesprises, comme  
il estant assez accoustumé. Après tant de semaines  
que S. A. et beaucoup de gens de conditions ont mis en  
esperance de ses nouvelles, qu'il avoit promises, diligents  
et prompts, voici que faisant la mine de se cabrer d'une  
que vient d'icelle M. Polotti, et s'adaptes, et laisse la  
S. A. et Bassis, également adrogné. que dit vous?  
c'est est il de Courtisan ou de Philosophe moral, de se  
jouir ainsi de grande, et ne pouvoit supporter un peu de  
contradiction des petits; qui considerants l'importance de

N'oubliez pas de m'envoyer un peu de papier rouge pour les lettres de S. A. et de m'envoyer un peu de papier blanc pour les lettres de M. de la Roche.

la première personne à traicte, pensent ne pouvoir marcher au  
 de nature et de sonde en cure si delicate. Apollisic, vous  
 icela d'ictu à l'esperance de l'huile, dont le docteur s'est  
 vanté? Pour ce qui me regarde qui tray accuillij icy  
 en particulier, comme il vous aura peu faire servir par une  
 adresse, qu'a son instance je luy auy donner a tous les  
 doct. de ma cognoissance en ce pays, trouuy vous qu'il m'a  
 assez bien l'enent payé, de ne me mander, non plus qu'à  
 personne autre, comment il s'en est trouué, et ce qu'il  
 juge de mon fait, que je luy auy tant mesmandé  
 Tant y a, il s'en est allé, mais j'ay les part  
 de vos lettres à S. A. qui est honoré et fasolée, comme j'  
 dit, et bien aise toutes fois des voyes que vous enseignés  
 par ou on le puerse et m'a commandé des  
 vous faire entendre ce que dessus, et comme jamais n'a  
 eu autre intention que de se servir absoluent de luy  
 et servir, quelle direction il voudra donner pour S. A.  
 par le moy de ces gens que vous dicit qu'il laissez icy  
 pour M. Timmes man et autres. Il me semble  
 bien aisé d'ictu de servir de luy de loing, puis que  
 d'ictu il nous a declaré de n'ient que d'une mesme  
 main, de a tous les maux qu'on luy a representé icy  
 je dir un bien grand nombre. Vous usery donc de ce luy  
 selon bon prudence, et le grand zele que vous auy pour le  
 bien et service de la precieuse personne de S. A. A quoy je m'  
 mettant, je demure J.